



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	44	5	0

SEANCE du vendredi 19 juin 2015

**OBJET : 02-3 - MUSEE PICASSO -  
MISE EN DEPOT - VENTE D'OUVRAGES  
SUR LES ARTISTES HANS HARTUNG ET  
ANNA EVA BERGMANN, ET DE CARTES  
POSTALES DE HANS HARTUNG -  
CONVENTION AVEC LA SAS HB PROJET  
- AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le vendredi 19 juin 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 12/06/15, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAQUI, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Gérard LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER  
M. Tanguy CORNEC à M. Marc GERIOS  
Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

#### Absents :

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N° Enregistrement :

2090/15

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 26 JUN 2015

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le - 2 JUL. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-3 - MUSEE PICASSO - MISE EN DEPOT - VENTE D'OUVRAGES SUR LES ARTISTES HANS HARTUNG ET ANNA EVA BERGMANN, ET DE CARTES POSTALES DE HANS HARTUNG - CONVENTION AVEC LA SAS HB PROJET - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : CULTURE - TOURISME  
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Le musée Picasso propose aux visiteurs des ouvrages et des articles liés à ses collections et souhaite élargir son offre avec la mise en vente, d'ouvrages sur les artistes Hans HARTUNG et Anna-Eva BERGMANN, ainsi que de cartes postales représentant des œuvres de Hans HARTUNG, ces deux artistes étant présentés en permanence au sein du musée.

A ce titre, une première convention de dépôt-vente a été signée avec la SAS HB Projet, filiale de la Fondation Hartung-Bergman chargée de valoriser le patrimoine de la Fondation, en exécution de la délibération 29-1 du 20 décembre 2013, et les deux parties souhaitent le renouvellement de cette convention, qui est arrivée à échéance le 31 décembre 2014, aux mêmes conditions de prix.

Titre des ouvrages	Prix unitaire de vente TTC	Recette unitaire pour le Prestataire (70%)	Recette unitaire pour la Commune (30%)
Anna Eva Bergman(Français)	35,00€	24,50 €	10,50 €
Anna Eva Bergman(Anglais)	35,00€	24,50 €	10,50 €
Hartung 10 perspectives (Français)	25,00€	17,50 €	7,50 €
Hartung 10 perspectives (Anglais)	25,00€	17,50 €	7,50 €
Au commencement était la foudre (Français/Anglais)	39,00€	27,30 €	11,70 €
Au commencement était la foudre (Italien/Anglais)	39,00€	27,30 €	11,70 €
Cartes postales Hans Hartung	1,00€	0,70 €	0,30 €

En fonction des ventes, un réassort sera effectué dans les mêmes conditions mentionnées. Le terme de cette nouvelle convention est fixé au 31 décembre 2016.

OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
A l'unanimité

- **APPROUVE** les modalités de vente en régie des articles ci-dessus énoncés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec la SAS HB Projet ainsi que ses éventuels avenants qui ne bouleverseraient pas l'économie générale du contrat.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DCM N.02-3 - MUSEE PICASSO - MISE EN DEPOT - VENTE D'OUVRAGES SUR LES ARTISTES HANS HARTUNG ET ANNA EVA BERGMANN, ET DE CARTES POSTALES DE HANS HARTUNG - CONVENTION AVEC LA SAS HB PROJET - AUTORISATION DE SIGNATURE -

---

**Date de transmission de l'acte :** 02/07/2015

**Date de réception de l'accusé de réception :** 02/07/2015

---

**Numéro de l'acte :** DCM2090-15 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20150619-DCM2090-15-DE

---

**Date de décision :** 19/06/2015

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture